

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

#### FIPHFP

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

### **Délibération n° 2016-03-02 du 10 mars 2016 portant approbation du budget rectificatif n° 1 du budget initial du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour l'exercice 2016**

NOR : AFSX1630338X

Le Comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,  
Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et notamment ses articles 26, 36 et 64 ;

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 modifié relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, et notamment ses articles 2, 3, 12, 18 ;

Vu le règlement intérieur du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique adopté le 7 novembre 2006 modifié, et notamment son article 1<sup>er</sup> ;

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération n° 2015-10-01 du comité national du 15 octobre 2015 portant sur le budget initial – exercice 2016 GBCP du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour l'exercice 2016 ;

Vu le document dénommé « BR n° 1 du budget initial exercice 2016 » du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, présenté en séance ;

Après en avoir délibéré,

Approuve :

#### 1. Les autorisations budgétaires suivantes :

##### 1.1. Les autorisations d'engagement (AE) dont :

512 330 € de personnel ;  
47 516 745,76 € de fonctionnement ;  
197 580 260,85 € d'intervention.

##### 1.2. 218 811 882,98 € de crédits de paiement (CP) :

512 330 € de personnel ;  
46 542 301,51 € de fonctionnement ;  
171 757 251,46 € d'intervention.

##### 1.3. 97 392 398,24 € de déficit budgétaire.

#### 2. Les prévisions budgétaires suivantes :

##### 2.1. 97 392 398,24 € de prélèvement de trésorerie.

##### 2.2. 103 392 398,24 € de perte patrimoniale.

##### 2.3. 97 392 398,24 € d'insuffisance d'autofinancement.

##### 2.4. 97 392 398,24 € de prélèvement sur fonds de roulement.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Décide:

Le directeur du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique est chargé de la mise en œuvre de la présente délibération, de sa diffusion à l'agent comptable et au contrôleur budgétaire du FIPHFP et de sa publication au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Délibération n° 2016-03-02 du 10 mars 2016 portant approbation du budget rectificatif n° 1 du budget initial du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour l'exercice 2016.

Nombre de présents au moment de la délibération: 14 (+ 1 pouvoir).

Votants: 15.

Abstentions: 3.

Nombre de voix « Pour »: 12.

Nombre de voix « Contre »: 0.

La délibération est adoptée.

Fait à Paris, le 10 mars 2016.

*Le président,*  
A. MONTANÉ

*Le directeur,*  
M. DESJARDINS

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ  
MINISTÈRE DES FAMILLES, DE L'ENFANCE ET DES DROITS DES FEMMES

## Autorisations d'emplois

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETP	-	-	-
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	-	-	-

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit correspondre au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Tableau détaillé des emplois

CP 2016

	PLAFOND ORGANISME						TOTAL DES EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME		
	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISÉS PAR LA LFI			EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI			ETP	ETPT	MASSE SALARIALE
	ETP	ETPT	MASSE SALARIALE	ETP	ETPT	MASSE SALARIALE			
<b>EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR L'ORGANISME ( 1 + 2 + 3 )</b>	5,00	4,75	491 930,00	-	-	-	5,00	4,75	512 330,00
<b>1 - TITULAIRES</b>	4,00	3,75	491 930,00	-	-	-	4,00	3,75	491 930,00
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et actes de gestion, dont CAD, déconcentrés dans l'organisme)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Titulaires organisme (corps propre)	4,00	3,75	491 930,00	-	-	-	4,00	3,75	491 930,00
- en fonction dans l'organisme :	4,00	3,75	491 930,00	-	-	-	4,00	3,75	491 930,00
. Titulaires État détachés sur emploi dans un corps organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Titulaires de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	4,00	3,75	491 930,00	-	-	-	4,00	3,75	491 930,00
- en fonction dans une autre personne morale :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes non remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme- MAD sortantes remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>2 - NON TITULAIRES</b>	1,00	1,00	-	-	-	-	1,00	1,00	20 400,00
* Non titulaires de droit public	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en fonction dans l'organisme :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Contractuels sous statut :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* CDI	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* CDD	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Contractuels hors statut :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* CDI	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* CDD	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Titulaires État détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en fonction dans une autre personne morale :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Non titulaires de droit privé	1,00	1,00	-	-	-	-	1,00	1,00	20 400,00
- en fonction dans l'organisme :	1,00	1,00	-	-	-	-	1,00	1,00	20 400,00
. DCDI	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. DCDD	1,00	1,00	-	-	-	-	1,00	1,00	20 400,00
- en fonction dans une autre personne morale	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>3 - CONTRATS AIDES</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES ( 4 + 5 )</b>	-	-	-	-	-	-	5,80	5,22	1 049 634,40
<b>4 - EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR L'ÉTAT</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>5 - EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR D'AUTRES COLLECTIVITÉS OU ORGANISMES</b>	-	-	-	-	-	-	5,80	5,22	1 049 634,40
* Agents mis à disposition de l'organisme et non remboursés à la collectivité ou organisme employeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Agents mis à disposition de l'organisme et remboursés à la collectivité ou organisme employeur	-	-	-	-	-	-	5,80	5,22	1 049 634,40

**Autorisations budgétaires**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

DEPENSES		Montants		RECETTES
		AE	CP	
PERSONNEL	512 330,00 €	512 330,00 €	121 419 484,74 €	RECETTES GLOBALISEES
COG EP - Autres	512 330,00 €	512 330,00 €	2 500 000,00 €	Autres financements publics
Autres	- €	- €	118 919 484,74 €	Recettes propres
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>47 516 745,76 €</b>	<b>46 542 301,51 €</b>		
COG GA	14 554 243,75 €	14 553 482,00 €		
COG EP - Communication	1 008 137,04 €	850 000,00 €		
COG EP - MAD	1 102 111,60 €	1 049 634,40 €		
COG EP - Comité Gouvernance	311 954,87 €	142 230,00 €		
COG EP - Assistance externe	517 086,40 €	345 000,00 €		
COG EP - Autres	1 023 212,10 €	601 955,11 €		
Autres	29 000 000,00 €	29 000 000,00 €		
<b>INTERVENTION</b>	<b>197 580 260,85 €</b>	<b>171 757 251,46 €</b>		
Aides plateforme	21 697 880,51 €	18 222 961,59 €		
Programme accessibilité	20 393 893,17 €	15 381 135,55 €		
Convention employeurs	102 976 487,17 €	76 321 161,46 €		
Partenariats	51 470 000,00 €	57 789 992,87 €		
Autres financements intermédiés	1 042 000,00 €	4 042 000,00 €		
<b>TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)</b>	<b>245 609 336,61 €</b>	<b>218 811 882,98 €</b>	<b>121 419 484,74 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES (C)</b>

<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)</b>	- €
<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)</b>	97 392 398,24 €

## Équilibre financier

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

BESOINS (utilisation des financements)	FINANCEMENTS (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	97 392 398,24 €
Remboursements d'emprunts (b1)	- €
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)** (décaissements de l'exercice)	- €
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1) (non budgétaires)	-
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)</b>	<b>97 392 398,24 €</b>
<b>Variation de trésorerie (ABONDEMENT) (1)= (2) - (1)</b>	<b>- €</b>
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	<i>- €</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (d) (non fléchée)</i>	<i>- €</i>
<b>TOTAL DES BESOINS (1) + (i)</b>	<b>97 392 398,24 €</b>
Solde budgétaire (excédent) (D1)*	-
Nouveaux emprunts (b2)	-
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)** (encaissements de l'exercice)	-
Autres encaissements sur comptes de tiers (e2) (non budgétaires)	-
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)</b>	<b>97 392 398,24 €</b>
<b>Variation de trésorerie (PRELEVEMENT) (1)=(1) - (2)</b>	<b>- €</b>
<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>	<i>- €</i>
<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (d) (non fléchée)</i>	<i>97 392 398,24 €</i>
<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (ii)</b>	<b>97 392 398,24 €</b>

Opérations budgétaires

Opérations non budgétaires

Opérations ayant un impact sur la trésorerie

La variation de trésorerie :

- se détermine par différence entre (1) et (2),
- se décompose en (a) et (d),
- s'explique par D, (b), (c), (e).

Décomposition de la variation de trésorerie

= différence entre variation de trésorerie (i ou ii) et (a)

(\*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(\*\*) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(\*\*\*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

## Situation patrimoniale

### POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel			
CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	512 330,00 €	Subventions de l'Etat	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	46 542 301,51 €	Autres subventions	2 500 000,00 €
Intervention (le cas échéant)	171 757 251,46 €	Autres produits (recette propre)**	118 919 484,74 €
Dotations aux amortissements/provisions	90 000 000,00 €	Reprises sur amortissements/provisions	84 000 000,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>308 811 882,98 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>205 419 484,74 €</b>
<b>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</b>	<b>- €</b>	<b>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</b>	<b>103 392 398,24 €</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>308 811 882,98 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>308 811 882,98 €</b>

*\* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions*

Calcul de la capacité d'autofinancement	
	Montants
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))</b>	- 103 392 398,24 €
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	90 000 000,00 €
- (C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 84 000 000,00 €
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs	- €
- (C 777) quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	- €
<b>= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)</b>	<b>- 97 392 398,24 €</b>

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés			
EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	97 392 398,24 €	Capacité d'autofinancement	- €
Investissements		Financement de l'actif par l'État	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>97 392 398,24 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>- €</b>
<b>Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)</b>	<b>- €</b>	<b>Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)</b>	<b>97 392 398,24 €</b>

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie	
	Montants
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 97 392 398,24
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 97 392 398,24
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	336 911 356,86
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	26 848 974,63
Niveau de la TRESORERIE	310 062 382,23

\* Montant issu du tableau "Equilibre financier"